



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46155>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-46155**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Orléans Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24450046800040

Ville : Orléans

Code postal : 45058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1455204>

Identifiant interne de la consultation : M23A0186

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm>

Numéro de téléphone du contact : +33 238792222

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc1 ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Ccp et notamment qu'il est en règles au regard des articles L. 5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Un formulaire synthétique de déclaration sur l'honneur est disponible sur le site Orléans et sa métropole (<http://www.orleans-metropole.fr/135/marches-publics.htm>) mais le candidat peut produire ses propres documents. - Formulaire Dc1 ou lettre de candidature en cas de candidature groupée
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc2 ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers

exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : valeur technique est appréciée au regard du cadre de mémoire technique (sous-pondération détaillée dans le règlement de consultation) : 55% Prix est apprécié au regard du total de la Dpgf : 45%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Centre de production horticole - Rénovation d'une serre - Travaux de couverture

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur la rénovation d'une serre - Travaux de couverture du centre de production horticole. Elle donnera lieu à un marché ordinaire conclu à prix global et forfaitaire non alloti et non reconductible

Lieu principal d'exécution du marché : Centre de production horticole - 322 rue du haut de Bransles 45560 - Saint Denis en Val

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Modalités dans le règlement de consultation. Une attestation de visite sera délivrée à l'issue de la visite et devra obligatoirement être remise dans l'offre, sous peine que cette dernière soit déclarée irrégulière

Autres informations complémentaires : ==> Accès au dossier de la consultation, renseignements complémentaires et modalités de remise des offres par voie électronique : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm> => La transmission des offres et questions, par mail, n'est pas autorisée. Recours Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16 greffe.ta-orleans@juradm.fr <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> => Négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats (conditions fixées dans le règlement de la consultation). => Examen des candidatures : Le maître d'ouvrage vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la

capacité économique et financières et les capacités techniques et professionnelles des candidats. => Sous-pondération du critère "valeur technique est appréciée au regard du cadre de mémoire technique sera noté sur 10 points (55%) - 1 : Pertinence de la méthodologie proposée apprécié au regard du point A du Cadre de Mémoire Technique (50%) - 2 : Pertinence des moyens matériels mis en place pour garantir la sécurité pendant le déroulement de travaux et fiches techniques des produits , apprécié au regard du point B du Cadre de Mémoire Technique (30%) - 3 : Pertinence des moyens humains affectés à l'exécution du marché apprécié au regard du point C du Cadre de Mémoire Technique (20%) => Dans le cadre de la consultation, les candidats devront obligatoirement chiffrer distinctement les trois prestations supplémentaires éventuelles obligatoires suivantes : - PSE n°1 : Écrans d'ombrage thermique compris crémaillères et motorisations sur 604 m² - PSE n°2 : Écrans d'ombrage thermique compris crémaillères sur 115 m² - PSE n°3 : Pose de verre Hortiblack de 4 mm ou équivalent sur 115 m²

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024